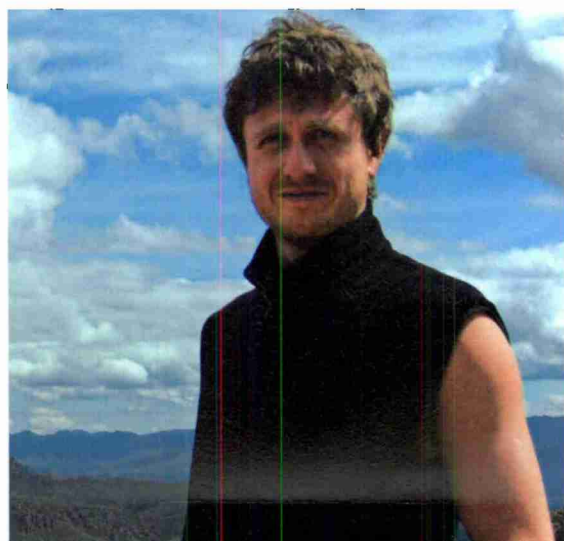




OGM L'Europe sourde aux recommandations de l'OMS

Le moratoire sur les OGM est prolongé en Suisse. Cependant, chez nos voisins, l'attitude précautionneuse longtemps observée semble avoir fait long feu.



Pour Luigi D'Andrea, l'Europe est devenue plus favorable aux OGM, malgré les critiques.

Début mars, deux nouvelles contradictoires ont marqué l'actualité sur le front des OGM: l'autorisation de la culture par l'Union européenne, sur un avis favorable de l'AESA, de la pomme de terre transgénique amflora, et la prolongation de trois ans du moratoire, avalisée par le Conseil national suisse. La Suisse restera exempte de culture commerciale d'OGM jusqu'en 2013. Mais, en Europe, les promoteurs des OGM semblent avoir remporté une manche, explique **Luigi D'Andrea**,

secrétaire de Stop OGM.

Stop OGM, dont la FRC est membre, informe le public au sujet des organismes génétiquement modifiés. Elle a pour objectif que l'alimentation sans OGM reste possible et abordable pour tous. La FRC est membre de Stop OGM et s'y engage pour maintenir le libre choix de l'alimentation grâce à l'étiquetage des produits.

Quelles sont les caractéristiques de l'amflora?

Cette pomme de terre, développée par BASF il y a treize ans, présente une teneur élevée en amylopectine (sorte d'amidon utilisé dans l'industrie textile et papier). Elle possède aussi un gène de résistance à la kanamycine, un antibiotique. En Suisse, elle serait donc interdite, même sans moratoire. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) recommande en effet d'éviter de tels gènes pour ne pas augmenter la résistance aux antibiotiques. D'autant qu'un groupe allemand a réussi à développer une pomme de terre à haute teneur en amylopectine par sélection conventionnelle.

Risque-t-on de goûter des pommes de terre transgéniques dans les assiettes européennes?

L'amflora est autorisée pour un usage industriel et dans l'alimentation animale. En effet, de nombreux sous-



produits (jus, amidon) vont être utilisés comme engrais et fourrages. L'autorisation demandée par BASF porte aussi sur l'alimentation humaine, puisque la présence accidentelle de cette pomme de terre dans la filière alimentaire ne peut être exclue. Rappelons que les filières avec et sans OGM ne sont pas étanches.

La position de la Commission européenne en matière d'OGM a-t-elle évolué?

L'avis favorable de l'AESA ⁸ concernant l'amflora date de 2005, mais le précédent commissaire européen chargé du dossier, Stavros Dimas, ne l'avait

pas autorisée pour autant, attentif aux attentes des consommateurs. John Dalli, chargé de la santé et de la protection des consommateurs depuis novembre 2009, semble, lui, plus ouvert aux plantes génétiquement modifiées que son prédécesseur. Trois variétés de maïs transgéniques ont ainsi été autorisées à l'importation en même temps que l'amflora.

L'AESA n'est-elle pas trop favorable aux OGM?

Les avis de l'AESA ont toujours été favorables aux OGM. Selon certains experts, comme le Haut Conseil des biotechnologies, en France, les dossiers des entreprises sont insuffisants pour émettre un avis scientifiquement fondé, notamment sur la question de l'inocuité des PGM. L'AESA ne demande pourtant pas à l'industrie des essais à long terme. De plus, elle n'a pas tenu compte du fait que des experts de l'OMS ont formellement déconseillé l'utilisation de gène de résistance aux antibiotiques. Enfin, Suzy Renkens, ancienne responsable des OGM à l'AESA, a récemment été embauchée par Syngenta sans respecter les deux ans de latence fixés dans le règlement, sans que la commission réagisse.

Propos recueillis par Aline Clerc